

Compte rendu AG du 23 novembre 2012

M. Cournède Guy, président de la joyeuse pétanque livinhacoise, ouvre l'assemblée générale en présence d'une douzaine de sociétaires dont il remercie la présence. Une minute de recueillement a lieu à la mémoire de notre ami Raphaël Bouygues disparu il y a un peu plus d'un an.

Le bilan sportif est effectué :

- Le parcours du club en coupe de France des clubs s'est arrêté à Saint Afrique et n'a pas permis d'accéder à l'ouverture de la compétition sur la ligue.
- En coupe des clubs, une équipe était inscrite en 3ème division et elle accède au niveau supérieur. Jean Thomas en a été le coach dévoué et pas moins de 16 joueurs différents auront contribué au succès dans cette épreuve.
- La participation des sociétaires aux différents championnats départementaux est saluée. Le titre départemental triplète masculin est acquis pour la seconde année consécutive et le niveau des ½ finale est atteint en doublette et en doublette jeu provençal. Ces bons résultats font, qu'en 2013, 3 joueurs de la joyeuse seront classés « Elite » et 7 joueurs « Honneur ». Le ratio est tout à fait remarquable au regard des 41 licenciés que nous comptons.
- Rappel est fait de l'organisation en 2012 des éliminatoires du district pour la compétition triplète.
- La première édition du challenge « Raphaël Bouygues » a rassemblé 91 doublettes le lundi de pentecôte.

Point financier

M. Caldas Sébastien, trésorier, présente un rapport financier qui laisse apparaître un déficit sur l'exercice de 287,29 E. La situation financière générale reste saine pour autant . Un regard sur nos lignes de dépenses et de recettes est effectué.

Nos principales dépenses sont en lien avec le côté sportif

Nos recettes proviennent des licences et cartes de membres. Le relèvement de 2 E de la part fédérale (26 E en 2013 sur chaque licence) et la nécessité de se donner des marges financières font que les tarifs 2013 ont été relevés. **Le prix de la licence a été fixé à 35 E et le tarif de la carte de membre reste inchangé à 15 E.** Demande est faite qu'une carte de membre soit remise aux adhérents et qu'un listing avec le nom des licenciés et leurs coordonnées téléphoniques soit constitué.

M. Cournède va contacter une société de loto afin de voir les conditions de l'organisation d'un quine.

Le CCP détenu auprès de la Banque Postale occasionnant des frais de tenue de compte, l'assemblée générale vote à l'unanimité la demande de clôture de ce compte référencé CCP N° 06 56495Y037.

Renouvellement du bureau

Le bureau étant démissionnaire, il est fait appel à son renouvellement. Au bout du compte, on prend les mêmes et on repart pour un tour :

Président	Cournède Guy	Co- président	Costes Jacques
Secrétaire	Munoz Laurent	Secrétaire adjoint	Grès Hervé
Trésorier	Caldas Sébastien	Trésorière adjoint	Alary Rose Marie

Compétition et championnats en 2013

Le club inscrira une équipe en coupe de France des clubs. M. Cournède Guy établira les contacts avec les clubs adverses et assurera le coaching pour cette compétition.

Le club inscrira une seconde équipe en coupe de l'Aveyron des clubs. Nous aurons donc une équipe en 2^{ème} division suite à la montée de cette année et une équipe en 3^{ème} division.

Hervé Grès et Joël Cortina partageront le coaching de l'équipe promue en 2^{ème} division.

Jean Thomas continuera de s'occuper des destinées de l'équipe en 3^{ème} division.

Tous les joueurs licenciés qui n'étaient pas présents à l'assemblée générale seront approchés téléphoniquement dans la quinzaine qui vient afin que chacun se détermine sur son envie ou non de participer à cette compétition qui occupera 3 dimanches dès à présent connus (10 mars, 16 juin, 15 septembre)

M. Sirgues Didier se rapprochera des plus de 60 ans pour voir si une équipe vétérans peut être engagée en championnat. De la même façon, Mme Thériau Aurélie propose de contacter les autres féminines du club afin de voir si une équipe peut être constituée pour les championnats féminins.

Repas et animations

La gratounade ne pouvant avoir lieu dans la salle des fêtes de Laroque Bouillac actuellement en travaux, celle ci se tiendra à la salle des fêtes de Livinhac à une date restant à déterminer (courant février ou mars).

Afin de faciliter l'organisation des grillades ou repas au boulodrome, il est rappelé que tout désistement de dernière minute porte tort à l'organisation. Le bureau en appelle donc à la responsabilité de chacun lorsqu'il s'inscrit et s'engage donc à y participer.